

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

ÉTATS FINANCIERS
(Audité)

AU 30 JUIN 2016

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

ÉTATS FINANCIERS

(Audité)

AU 30 JUIN 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

1 - 2

ÉTATS FINANCIERS

Résultats

3

Évolution de l'actif net

4

Bilan

5

Flux de trésorerie

6

Notes afférentes aux états financiers

7 - 15

Renseignements complémentaires

16 - 17

Produits

Annexe 1

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

Nous avons effectué l'audit des états financiers du CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Chouinard & Associé CPA inc.

CHOUINARD & ASSOCIÉ CPA INC.

Société de Comptables Professionnels Agréés

Par Christian Chouinard, CPA auditeur, CGA

Par Christian Chouinard, CPA auditeur, CGA

Rouyn-Noranda, le 4 octobre 2016

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

(Audité)

	2016	2015 Redressé
PRODUITS (Annexe 1)	2 701 352	\$ 2 703 644
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 067 953	1 119 621
Sous-traitance	66 404	110 141
Matériaux et fournitures	428 858	259 883
Électricité et chauffage	105 864	79 201
Abonnements, cotisations et assurances	37 886	20 535
Accès aux infrastructures (Note 17)	37 333	-
Frais de déplacement et repas	27 650	32 062
Frais d'analyses en laboratoire	26 097	45 505
Bourses d'études	24 000	27 500
Publicité et promotion	20 065	6 198
Entretien et réparations - Matériel et outillage	19 185	20 317
Honoraires professionnels	13 856	13 364
Frais de développement	6 397	7 831
Télécommunications	799	2 638
Location d'équipement	-	119 188
Créances douteuses	-	55 000
Loyer	-	28 826
Amortissement - Immobilisations corporelles	763 587	732 672
Intérêts et frais bancaires	1 269	881
Intérêts sur dette à long terme	30 639	-
	2 677 842	2 681 363
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	23 510	\$ 22 281

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

(Audité)

	Investi en immobilisations	Non affecté	2016	2015 Redressé
SOLDE AU DÉBUT	329 319 \$	147 536 \$	476 855 \$	448 192 \$
REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS (Note 2)	-	(21 480)	(21 480)	(15 098)
SOLDE REDRESSÉ	329 319	126 056	455 375	433 094
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(40 389)	63 899	23 510	22 281
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	878 389	-	878 389	756 085
APPORTS REÇUS POUR L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	(878 389)	-	(878 389)	(756 085)
SOLDE À LA FIN	288 930 \$	189 955 \$	478 885 \$	455 375 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
BILAN

AU 30 JUIN 2016

(Audité)

	2016	2015 Redressé
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	853 336 \$	1 788 756 \$
Créances et effets à recevoir (Note 4)	2 311 518	224 444
Subventions à recevoir	237 388	234 625
Portion de l'avance réalisable au cours du prochain exercice	56 187	-
	3 458 429	2 247 825
AVANCE AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (Note 5)	1 306 480	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	4 062 118	3 947 316
	8 827 027 \$	6 195 141 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (Note 7)	236 450 \$	384 826 \$
Produits reportés (Note 8)	2 971 195	1 736 943
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	50 528	-
	3 258 173	2 121 769
DETTE À LONG TERME (Note 10)	1 316 781	-
PRODUITS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 11)	3 773 188	3 617 997
	8 348 142	5 739 766
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	288 930	329 319
	189 955	126 056
	478 885	455 375
	8 827 027 \$	6 195 141 \$

Pour le conseil d'administration


 Administrateur


 Administrateur

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

(Audité)

	2016	2015 Redressé
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	23 510 \$	22 281 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	763 587	732 672
Accès aux infrastructures	37 333	-
Amortissement - Produits reportés afférents aux immobilisations	(723 198)	(673 405)
	101 232	81 548
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances et effets à recevoir	(2 087 074)	194 203
Subventions à recevoir	(2 763)	125 375
Fournisseurs et charges à payer	(148 376)	71 975
Produits reportés	1 234 252	132 867
	(1 003 961)	524 420
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(902 729)	605 968
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation - avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	(1 400 000)	-
Acquisition - Immobilisations corporelles	(878 389)	(760 635)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 278 389)	(760 635)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme contractés au cours de l'exercice	1 400 000	-
Versements sur dette à long terme	(32 691)	-
Subvention encaissée relativement aux immobilisations corporelles	878 389	756 083
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 245 698	756 083
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(935 420)	601 416
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 788 756	1 187 340
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	853 336 \$	1 788 756 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'entité, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour objectif de stimuler l'innovation et le développement technologique par le biais d'activités de recherche, de formation, de diffusion et de transfert technologique relié à la valorisation des résidus industriels.

2. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, la direction a découvert, suite à la réception d'une facture d'électricité et chauffage couvrant la période de novembre 2012 à décembre 2014, que les frais d'électricité et chauffage des deux années précédentes avaient été sous-estimés. L'incidence de ce retraitement au 30 juin 2015 est présenté ci-après.

	Avant	Redressement	Redressé
PASSIF À COURT TERME			
Fournisseurs et charges à payer	363 346	21 480	384 826
ACTIF NET			
Solde au 1 juillet 2014	448 192	(15 098)	433 094
Solde au 30 juin 2015	476 855	(21 480)	455 375
CHARGES			
Électricité et chauffage	72 819	6 382	79 201

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur la provision pour charges à payer, les produits reportés et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

(Audité)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus provenant d'entreprises privées et autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilisation des biens et est calculé selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée / Taux</u>
Usine	Linéaire	20 ans
Bâtiments secondaires	Linéaire	10 ans
Mobilier et agencement	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Amélioration locatives	Linéaire	5 ans

Subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)
Instruments financiers
Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des créances et effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'entité comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

4. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2016	2015
		Redressé
Comptes à recevoir	9 717 \$	18 876 \$
Comptes à recevoir - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	2 299 746	201 923
Taxes de vente - Fédéral	423	2 326
Taxes de vente - Provincial	1 632	1 319
	2 311 518 \$	224 444 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

5. AVANCE AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

	2016		2015 Redressé
	<u> </u>		<u> </u>
Avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, sans intérêt, échéant en septembre 2040. Les remboursements mensuels de 4 682 \$ sont constatés en contrepartie d'une dépense d'accès aux infrastructures équivalente (Note 17)	1 362 667	\$	- \$
	1 362 667		-
Portion de l'avance réalisable au cours du prochain exercice	56 187		-
	1 306 480	\$	- \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016			2015 Redressé
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Usine	2 767 363	\$ 546 327	\$ 2 221 036	\$ 2 359 404
Bâtiments secondaires	29 521	10 332	19 189	22 141
Mobilier et agencement	19 672	14 021	5 651	8 940
Matériel et outillage	4 207 741	2 392 937	1 814 804	1 550 333
Équipement informatique	53 748	52 687	1 061	4 660
Amélioration locatives	10 850	10 473	377	1 838
	7 088 895	\$ 3 026 777	\$ 4 062 118	\$ 3 947 316

7. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2016		2015 Redressé
	<u> </u>		<u> </u>
Fournisseurs	43 174	\$	213 823
Frais courus	92 338		57 308
Salaires et vacances	60 884		83 857
Déductions à la source - Fédéral	16 366		12 766
Déductions à la source - Provincial	23 688		17 072
	236 450	\$	384 826

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

8. PRODUITS REPORTÉS

Projet	Solde au début	Montant reçu durant l'exercice	Montant constaté durant l'exercice	Montant transféré aux produits reportés afférents aux immobilisations	Solde à la fin
Administration	- \$	280 000 \$	280 000 \$	- \$	- \$
Biochar	-	78 812	15 614	-	63 198
ENRDA2	30 123	94 700	18 869	-	105 954
Environnement	571 521	638 050	423 028	5 863	780 680
FCI-FEI	-	787 437	98 764	626 207	62 466
INNOV-UC	129 520	170 625	76 904	3 139	220 102
MEIE-PSR-1	75 000	-	63 092	-	11 908
Minier industriel	45 564	-	45 564	-	-
Résidus dangereux	261 095	586 000	305 182	21 389	520 524
Fonds de soutien	-	662 000	50 000	-	612 000
CTRI (Note 9.)	624 120	93 367	123 124	-	594 363
	1 736 943 \$	3 390 991 \$	1 500 141 \$	656 598 \$	2 971 195 \$

9. PRODUITS REPORTÉS - CTRI

Projet	Solde au début	Montant reçu durant l'exercice	Montant constaté durant l'exercice	Montant transféré aux produits reportés afférents aux immobilisations	Solde à la fin
Biochar	37 436 \$	81 188 \$	- \$	- \$	118 624 \$
Biomasse	70 694	-	2 130	-	68 564
ENRDA1	15 721	-	15 721	-	-
ENRDA2	3 430	-	3 430	-	-
Environnement	245 157	12 179	4 504	-	252 832
INNOV-UC	24 383	-	-	-	24 383
Minier industriel	225 463	-	95 503	-	129 960
Résidus dangereux	1 836	-	1 836	-	-
	624 120 \$	93 367 \$	123 124 \$	- \$	594 363 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

10. DETTE À LONG TERME

	<u>2016</u>	<u>2015</u> Redressé
Emprunt au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, remboursable par versements mensuels de 7 916 \$ incluant les intérêts au taux de 3,31 % échéant en novembre 2035.	1 367 309 \$	-
	1 367 309	-
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	50 528	-
	1 316 781 \$	-

Les remboursements en capital à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
50 528 \$	52 225 \$	53 978 \$	55 684 \$	57 661 \$

11. PRODUIT REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les produits reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des produits reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	3 617 997 \$	3 535 319 \$
Subventions reçues au cours de la période		
DEC	204 191	303 059
CRSNG	32 151	13 757
Autres partenaires	642 046	439 267
Montant constaté à titre de produits de l'exercice (Note 12)	(723 197)	(673 405)
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	3 773 188 \$	3 617 997 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

12. MONTANT CONSTATÉ À TITRE DE PRODUITS DE L'EXERCICE

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
CREAT - Biomasse	5 907	\$	10 472
CREAT - Valorisation des minéraux industriels	2 500		5 000
CREBJ - Biomasse	1 556		2 540
CRSNG - Biomasse	21 108		46 738
CRSNG - Environnement minier	10 824		9 677
CRSNG - Innov-uc-eaux	3 904		2 335
CRSNG - Résidus dangereux	2 139		-
CRSNG - SEP	880		-
CRSNG - Subvention d'outils et d'instruments de recherche appliquée	51 822		67 459
CRSNG - Valorisation des minéraux industriels	39 794		40 616
DEC - Circuit de lixiviation de l'usine	145 463		-
DEC - Programme croissance des entreprises et des régions	-		159 015
FCI - Exploitation des infrastructures	63 005		-
FCI - Résidus dangereux	-		192
FCI - Usine	254 642		209 323
Fédéral - Construction usine semi-industriel	119 268		119 268
MDEIE - Programme de renforcement de la capacité de recherche	385		770
	723 197	\$	673 405
			\$

13. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

	<u>2016</u>		<u>2015</u>
Salaires et charges sociales	40 004	\$	157 194
Matériel et fournitures	202 292		99 874
Frais de déplacement	6 000		15 094
Contrat et sous-traitance	-		5 040
	248 296	\$	277 202
			\$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

(Audité)

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et à sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux créances et effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est sous l'influence notable du Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue (ci-après le Cégep) du fait que le directeur général du Cégep doit obligatoirement siéger au conseil d'administration de l'organisme et il fait partie des signataires autorisés. De plus, le Cégep perçoit certaines subventions destinées au CTRI et les lui distribue ultérieurement selon les modalités convenues. L'organisme a été créé dans le but d'offrir aux entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec des expertises et des services techniques à des fins d'innovation, de recherche et de transfert technologique. Elle est reconnue comme un Centre Collégial de Transfert Technologique affilié au Réseau Trans-Tech. L'organisme réalise plusieurs opérations avec le Cégep dans le courant de ses activités régulières et ses opérations sont tous évalués à la juste valeur marchande qui est la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2016

 (Audité)

16. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'organisme comprend les actifs nets. L'objectif de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital est d'assurer la continuité de l'exploitation afin de pouvoir offrir des services à ses membres. L'organisme gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des variations des ressources économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'organisme est maintenu à un niveau satisfaisant.

17. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS
Coût de l'accès aux infrastructures:

L'organisme occupe un immeuble appartenant au Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue (Cégep), en vertu d'un bail échéant en septembre 2040. L'organisme ne paie aucun loyer mensuel mais, en contrepartie, assume l'intégralité des coûts ou frais relatifs à la conservation, la protection, la préservation, l'exploitation, l'entretien et la gestion des lieux loués. Afin de financer en partie la construction des infrastructures, l'organisme a contracté un emprunt à long terme de 1 400 000 \$ et a, simultanément, consenti une avance du même montant au Cégep. Cette avance est remboursable sur la durée du bail, ce qui équivaut à des mensualités de 4 682 \$ que l'organisme présente comme charge d'accès aux infrastructures. Les versements futurs exigibles au cours des 5 prochains exercices sont les suivants:

2017	2018	2019	2020	2021
56 187 \$	56 187 \$	56 187 \$	56 187 \$	56 187 \$

Réserve pour le maintien des actifs et les frais de fonctionnement:

L'organisme doit prévoir une réserve d'un montant minimal de 280 000 \$ qui doit être placée dans un compte bancaire distinct afin d'assurer le maintien des actifs et les frais de fonctionnement, la réserve doit être majorée annuellement d'un montant correspondant à l'inflation des coûts. La réserve de 280 000 \$ a été versée dans un compte bancaire distinct en août 2016.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

(Audité)

	2016		2015
Annexe 1 - PRODUITS			
SUBVENTIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT			
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS)	280 000	\$	280 000
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - Fonds de soutien	50 000		-
	330 000		280 000
SUBVENTION RELATIVES À LA RECHERCHE APPLIQUÉE			
Conférence régional des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) - Biomasse	5 907		10 472
CRÉAT- Valorisation des minéraux	2 500		5 000
CRÉAT - Résidus dangereux	61 095		6 405
Conférence régional des élus de la Baie-James (CRÉBJ) - Biomasse	1 556		2 540
Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) - Eaux	7 500		15 000
CRIBIQ - Végétalisation	26 143		8 115
Conseil de recherche en science naturelles et en génie du Canada (CRSNG) - Biochar	5 614		197 320
CRSNG - Biomasse	21 108		46 738
CRSNG - ENRDA et SEP	49 120		57 739
CRSNG - Environnement minier	187 480		340 947
CRSNG - FGR	25 156		-
CRSNG - Innov-uc	43 309		65 496
CRSNG - Résidus dangereux	160 226		48 164
CRSNG - Subvention d'outils et d'intruments de recherche appliquée	51 822		66 561
CRSNG - Valorisation des minéraux industriels	85 358		260 734
CRSNG et CRIBIQ - Environnement Halde	40 550		40 550
CTRI - Autres projets	95 503		113 547
Développement économique Canada (DEC)	227 784		188 194
Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) - Équipement usine semi-industriel	238 802		246 043
FCI- Exploitation des infrastructures	125 626		-
FCI - Résidus dangereux	36 143		192
Fédéral - Construction usine semi-industriel	119 268		119 268
Ministre du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE)	385		770
Ministre de l'économie, de l'innovation et des exportations (MEIE)	63 092		-
PART	-		3 380
	1 681 047		1 843 175

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

(Audité)

	2016	2015
Annexe 1 - PRODUITS (Suite)		
AUTRES PRODUITS		
Revenus provenant d'entreprises privées	435 504	281 362
Apports reçus sous forme de biens et services (Note 13)	248 296	277 202
Revenus d'intérêts	5 805	9 905
Subvention salariale	700	-
Revenus de location	-	12 000
	690 305	580 469
	2 701 352 \$	2 703 644 \$
